

## RESUME

La place du masseur-kinésithérapeute auprès des patients en fin de vie est légitime et s'inscrit dans la continuité des soins.

Dans ce travail écrit, nous proposons d'étudier la place du bilan 10 points enseigné à l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) de Nancy dans la prise en charge des patients en fin de vie, à l'aide d'entretiens effectués avec cinq masseurs-kinésithérapeutes travaillant dans une unité de soins palliatifs ou dans des services disposant de lits identifiés, et un enseignant de l'IFMK.

Le bilan 10 points possède l'ensemble des éléments nécessaires pour effectuer le bilan des patients en fin de vie, sous réserve d'y ajouter le bilan respiratoire et que l'examineur possède une capacité d'adaptation aux spécificités de cette prise en charge.

Les problématiques techniques liées à un bilan spécifique et au Bilan Diagnostic Kinésithérapique, qui fait habituellement partie de la démarche de « récupérer, guérir », sont accompagnées au premier plan par les difficultés de la profession à s'investir dans ce domaine.

Mots clés : Masseur-kinésithérapeute, fin de vie, bilan diagnostic kinésithérapique